



Programme Pédagogique National du DUT « Gestion logistique et transport »

Présentation de la formation

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE	2
2. COMPÉTENCES DU TECHNICIEN SUPÉRIEUR “GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT”	2
2.1. COMMUNICATION ET CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE	2
2.2. GESTION DE LA LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT	2
3. DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS	3
4. ORGANISATION DES ÉTUDES	4
4.1. UNITES D'ENSEIGNEMENT	4
4.1.1. <i>U.E.1 : Communiquer et connaître l'entreprise</i>	4
4.1.2. <i>U.E.2 : Gérer la logistique et le transport</i>	5
4.1.3. <i>U.E.3 : Se préparer à la vie professionnelle</i>	6
4.2. PRATIQUE DES LANGUES VIVANTES	6
4.2.1. <i>Volume horaire et compétences en anglais</i>	6
4.2.2. <i>Volume horaire et compétences en seconde langue</i>	6
4.3. PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	7
4.3.1. <i>Contenu du Projet personnel et professionnel</i>	7
4.3.2. <i>Évaluation du Projet personnel et professionnel</i>	7
4.4. PROJETS TUTORES	8
4.4.1. <i>Présentation</i>	8
4.4.2. <i>Organisation et évaluation</i>	8
4.5. STAGES	9
4.5.1. <i>Préparation des stages</i>	9
4.5.2. <i>Objectifs et évaluation des stages</i>	9
4.6. APPRENDRE AUTREMENT	10
5. RÉPARTITION DES HORAIRES	11
5.1. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT	11
5.2. PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS	11
5.3. TABLEAUX RECAPITULATIFS DES HORAIRES	12
5.3.1. <i>Répartition des enseignements (communs et complémentaires) en Cours, TD, TP</i>	12
5.3.2. <i>Répartition des volumes horaires en Cours, TD, TP pour le parcours IP</i>	13
5.3.3. <i>Horaires semestriels par étudiant</i>	14
5.3.4. <i>Horaires globaux par étudiant</i>	16
5.4. SYLLABUS DES ENSEIGNEMENTS DES PREMIER ET DEUXIEME SEMESTRES	16
5.4.1. <i>U.E.1 Communiquer et connaître l'entreprise</i>	16
5.4.2. <i>U.E.2 Gérer la logistique et le transport</i>	19
5.4.3. <i>U.E.3 Se préparer à la vie professionnelle</i>	22
5.5. SYLLABUS DES ENSEIGNEMENTS DES TROISIEME ET QUATRIEME SEMESTRES	23
5.5.1. <i>U.E.1 Communiquer et connaître l'entreprise</i>	23
5.5.2. <i>U.E.2 Gérer la logistique et le transport</i>	25
5.5.3. <i>U.E.3 Se préparer à la vie professionnelle</i>	30

1. PRÉAMBULE

La logistique est devenue un des facteurs majeurs de la compétitivité des entreprises, tant pour la maîtrise des coûts que pour celle des niveaux de service.

L'ouverture des marchés, d'abord européens puis mondiaux, le développement des infrastructures et l'importance de nouvelles possibilités en matière d'échange de données ont conduit un nombre croissant d'entreprises à définir leur activité en termes de flux matériels et informationnels. La logistique, en s'appuyant largement sur les systèmes de transport, doit intégrer les flux d'approvisionnement, de production et de distribution dans un ensemble global, cohérent et rentable. Elle doit aussi assurer le pilotage de cet ensemble, son adaptation rapide et souple à l'évolution des marchés. Elle répond donc à un double besoin d'organisation/rationalisation et de gestion/communication, dans le cadre d'un large éventail de techniques liées à l'exploitation de la chaîne logistique (entreposage, manutention, transitique, productique, transport...).

2. COMPÉTENCES DU TECHNICIEN SUPÉRIEUR "GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT"

Le Diplôme Universitaire de Technologie de la spécialité Gestion Logistique et Transport est un diplôme de gestion appliqué aux domaines de la logistique et du transport. Les diplômés devront favoriser l'adoption de solutions nouvelles en jouant le rôle d'interface, tant auprès des fournisseurs et clients qu'auprès des équipes dont ils auront la responsabilité. Ils devront pouvoir comprendre les enjeux et la portée globale de leur activité, ils devront également maîtriser les savoir-faire techniques nécessaires à leur futur métier. Sens de la rigueur et de l'organisation, capacité de réactivité se révèlent des compétences indispensables.

2.1. *Communication et connaissance de l'entreprise*

Professionnel de l'interfaçage, le diplômé Gestion Logistique et Transport mettra en œuvre des qualités particulières de communication. Il doit non seulement faciliter et coordonner l'échange entre les acteurs internes de l'entreprise mais aussi contribuer à résoudre rapidement tout problème avec un fournisseur ou un client. Sa connaissance des langues étrangères, anglais en particulier, est un atout.

Il doit posséder une bonne aptitude aux relations humaines et au dialogue. Il aura la responsabilité de petites unités dans le cadre desquelles il lui faudra servir d'animateur.

Plus généralement, il devra savoir gérer le changement et promouvoir des solutions obtenant l'adhésion des partenaires.

Il doit avoir aussi le sens de la négociation, des relations commerciales et de la vente, comme de l'après-vente. Compte tenu des conséquences importantes que peuvent avoir les décisions logistiques sur la qualité des biens et des services proposés, le logisticien devra avoir une connaissance de la mercatique. Celle-ci lui servira à cerner les attentes des consommateurs et à concevoir le meilleur compromis entre efficacité et qualité dans un contexte concurrentiel.

Ses connaissances en droit, économie et organisation, permettront au technicien supérieur GLT de concevoir des structures adaptables, en interaction permanente avec les multiples composantes de l'environnement.

Enfin, il sera concerné par toutes les méthodes modernes de traitement et de transmission de l'information.

2.2. *Gestion de la logistique et du transport*

Le diplômé Gestion Logistique et Transport doit pouvoir mettre en œuvre des méthodes à la fois souples et rationnelles. Elles lui permettront de situer son action dans un cadre global et de réguler les flux en développant un système logistique et des réseaux d'information performants.

La logistique étant un outil de rentabilité, le logisticien devra avoir des connaissances en gestion comptable et financière ainsi qu'en contrôle de gestion (plus centrées sur des outils de contrôle en temps réel que sur les méthodes comptables).

Une bonne connaissance des langues, des principaux courants d'échanges internationaux et des pratiques du commerce international lui permettra d'intervenir directement auprès des clients ou de partenaires étrangers (fournisseurs, transitaires, administrations etc.).

Il doit connaître les outils nécessaires à l'optimisation de la qualité et de la sécurité des flux physiques et informationnels.

Il doit prévoir des alternatives performantes en cas de perturbations des flux en cours. Ceci suppose la simulation et la modélisation préalable des différents scénarios possibles, donc une connaissance de la décision en univers incertain (statistiques, probabilités, analyse multicritères, théorie de la décision).

Familier de l'outil informatique dans ses applications bureautiques, il doit pouvoir employer des logiciels spécifiques, contribuer à leur choix par l'entreprise et favoriser leur utilisation.

L'action du technicien supérieur GLT concerne un large éventail de techniques d'exploitation et d'équipements souvent hautement spécialisés. Des compétences devront donc être acquises dans les différents domaines de la chaîne logistique, notamment :

- les transports de personnes et de marchandises, modaux et intermodaux,
- la gestion des stocks et des approvisionnements,
- l'organisation et la gestion des réseaux d'entrepôts et plates-formes,
- l'organisation industrielle et l'automatisation de la production,
- les techniques du commerce international,
- la maintenance et le soutien logistique.

3. DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les métiers de la logistique, d'abord développés en moyens propres par les industriels à partir du début des années 70, se sont progressivement diffusés dans l'ensemble de l'appareil productif. On les trouve maintenant :

- Chez les chargeurs industriels de tous les secteurs d'activité : en distribution physique (marché intérieur et export), en transports (intérieurs et internationaux), et, de plus en plus, en logistique d'approvisionnement de sites de production (avec des fournisseurs intérieurs et internationaux), et en logistique de soutien après-vente. La tendance est au renforcement des missions fonctionnelles et à l'externalisation progressive des missions opérationnelles confiées à des prestataires logistiques et/ou à des transporteurs.

- Chez les transporteurs (tous modes) et/ou les prestataires logistiques : ces derniers ont largement bénéficié des mouvements d'externalisation opérés par de très nombreux industriels et distributeurs. Beaucoup d'emplois ont été transférés vers ce secteur de la prestation, d'autres se créent avec la montée en puissance des professionnels de la prestation logistique. De nouveaux métiers apparaissent, liés à l'intégration de la logistique dans une perspective de développement durable (logistique d'après-vente, valorisation et retrait des produits en fin de vie ...).

- Chez les distributeurs (détaillants et grossistes) et chez les négociants : en logistique d'approvisionnement de leurs points de vente et de leurs entrepôts (nationaux, régionaux, d'importation) et en logistique de soutien après-vente chez les distributeurs spécialisés.

Au-delà de cette redistribution des métiers de la logistique, on assiste depuis la fin des années 80, à l'apparition, puis au renforcement, de solidarités dans la conception et la mise en oeuvre des organisations logistiques développées par les protagonistes de la chaîne logistique que sont les distributeurs, les industriels, les prestataires et les transporteurs. Des situations de véritables partenariats se manifestent ; elles passent par des démarches "qualité", qui deviennent caractéristiques de la complexité des organisations logistiques les plus avancées. Cette dynamique de la logistique se traduit également par le développement rapide du conseil en logistique, qui, dans ses formes les plus opérationnelles, offre des emplois aux techniciens supérieurs Gestion Logistique et Transport.

Lors de son insertion professionnelle, le diplômé GLT exerce son activité essentiellement chez les transporteurs de marchandises et de voyageurs, chez les prestataires logistiques, chez les industriels et les distributeurs assurant les transports et la logistique pour compte propre. Les fonctions qu'il assure correspondent majoritairement à des activités d'exploitation et de gestion

(véhicules, stocks de marchandises, emplacements en entrepôts), ou administratives (suivi de dossiers), parfois technico-commerciales (assistance d'un responsable, gestion de clients).

Au fur et à mesure du déroulement des carrières, les emplois s'orientent davantage vers les secteurs de l'industrie et de la distribution. Les fonctions exercées tendent vers des responsabilités étendues (gestion d'équipes plus importantes, responsabilité d'exploitation d'un service ou d'une agence...).

Les offres d'emploi toujours abondantes qui émanent du secteur transport-logistique devraient continuer de concerner des diplômés possédant une formation de type DUT, plus générale et plus polyvalente que celle des BTS.

4. ORGANISATION DES ÉTUDES

Le Programme Pédagogique National du DUT Gestion Logistique et Transport correspond à 120 crédits européens d'enseignement (ECTS), à raison de 30 ECTS par semestre.

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Le Programme Pédagogique National est réparti en 3 unités d'enseignement, elles-mêmes subdivisées en modules.

Tous les modules sont affectés d'un coefficient 1, à l'exception du stage du deuxième semestre, affecté d'un coefficient 2 et du stage du quatrième semestre, affecté d'un coefficient 3.

4.1. Unités d'Enseignement

Les enseignements sont répartis en 3 unités d'enseignement (U.E.) qui constituent sur les 4 semestres de la formation autant de champs de connaissances à acquérir par les étudiants de la spécialité GLT pour qu'ils puissent maîtriser les domaines de compétence de leur futur métier.

Le parcours de formation conduisant au DUT est constitué d'une majeure, qui garantit le cœur de compétence du DUT, et des modules complémentaires. Ces modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle ou qu'il souhaite une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur.

Dans le cas d'une poursuite d'études, les modules complémentaires visent soit la poursuite d'études vers un niveau 2 de certification, soit une poursuite d'études vers un niveau 1 de certification. Dans l'un ou l'autre cas les capacités complémentaires attendues sont de l'ordre de l'approfondissement technologique, du renforcement des compétences professionnelles et de l'ouverture scientifique.

Les modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du diplôme universitaire de technologie.

Ceux destinés à favoriser la poursuite d'études sont offerts à l'étudiant, qui en a la capacité et le souhait, dans le cadre de l'adaptation de son parcours en fonction de son projet personnel et professionnel. Elaborés par l'IUT, en prenant appui sur les préconisations des CPN, ils présentent les mêmes caractéristiques en terme de volume horaire et en terme de coefficient que les modules visant à l'insertion immédiate.

4.1.1. U.E.1 : Communiquer et connaître l'entreprise

Cette unité regroupe des enseignements généraux (Expression, Langues, Droit, Économie), des disciplines liées à l'entreprise (Connaissance de l'entreprise, Mercatique, Droit commercial et du travail) et à la communication professionnelle (Négociation commerciale, Gestion des Ressources Humaines, Systèmes d'information).

Une maîtrise des connaissances et des outils liés à ces modules est attendue ; à titre d'exemples, on peut signaler la connaissance et l'utilisation adéquate des principales techniques d'expression en français ou en langue étrangère, la maîtrise des outils de négociation commerciale, la capacité à utiliser les systèmes d'information en place dans l'entreprise d'accueil.

Construire un raisonnement rigoureux, chercher l'information pertinente, s'exprimer avec précision, coordonner des échanges sont quelques unes des capacités à mettre en œuvre.

À partir d'un tronc commun qui s'élève à 540 heures, cette Unité d'Enseignement correspond globalement à 630 heures par étudiant pour le parcours Insertion Professionnelle.

Les renforcements concernent des enseignements généraux tels que Communication-Expression ou Anglais ainsi que des approfondissements liés à des compétences en Négociation commerciale ou Droit privé des transports.

Modules de l'U.E.1 :

Communication et expression

Anglais

Langue vivante 2

Connaissance de l'entreprise (Organisation et Relations sociales)

Économie générale

Gestion des ressources humaines

Marketing

Systèmes d'information

Négociation commerciale

Principes généraux du droit

Droit commercial

Droit privé des transports

Droit du travail

4.1.2. U.E.2 : Gérer la logistique et le transport

Cette deuxième Unité d'Enseignement constitue une unité d'application professionnelle des disciplines scientifiques et de gestion, qui met l'accent sur les compétences de gestion nécessaires pour intervenir en tant que gestionnaire de flux dans la chaîne logistique.

Elle intègre en premier lieu des enseignements scientifiques (Outils mathématiques, Techniques quantitatives...) et de gestion (Gestion comptable et financière), ainsi que des disciplines appliquant les principes de ces enseignements aux domaines du transport et de la logistique (Outils et Contrôle de gestion logistique, Outils informatiques de la logistique...) sans oublier des modules spécifiquement consacrés au transport (Transport de personnes, Approche modale et intermodale du transport...) et à la logistique (Introduction à la logistique, Systèmes logistiques...). Maîtriser les outils et les techniques permettant une gestion optimale des maillons de la chaîne logistique et intervenir efficacement dans un environnement perturbé sont les compétences visées par cette Unité d'Enseignement.

Le tronc commun de cette U.E. correspond à 770 heures, majorées de 170 heures pour le parcours IP ce qui aboutit à un total de 940 heures.

Les renforcements concernent l'approfondissement des techniques d'exploitation de maillons de la chaîne logistique, tels que les transports routiers de voyageurs et de marchandises, ainsi que les outils du commerce international et de la gestion logistique. C'est essentiellement par l'analyse de cas de synthèse, susceptible d'améliorer la maîtrise des connaissances grâce à un apprentissage différent, que ce renforcement est mis en place.

Modules de l'U.E.2 :

Outils mathématiques et statistiques

Techniques quantitatives

Gestion comptable et financière

Informatique

Géographie

Économie des transports

Transport de voyageurs

Approche des transports ferroviaires et fluviaux
 Approche des transports routiers
 Approche des transports aériens
 Approche des transports maritimes
 Introduction à la logistique
 Systèmes logistiques
 Contrôle de gestion logistique
 Outils du commerce international
 Outils informatiques de la logistique
 Outils de gestion logistique : gestion d'entrepôt et conditionnement
 Outils de gestion logistique : gestion des stocks et des approvisionnements
 Outils de gestion logistique : gestion de production
 Qualité

4.1.3. U.E.3 : Se préparer à la vie professionnelle

Cette Unité d'Enseignement, introduite sur l'ensemble des semestres, manifeste la permanence d'activités directement professionnalisantes tout au long du cursus.

Elle regroupe les horaires du Projet personnel et professionnel, répartis tout au long de la formation à hauteur de 50 heures, puis les 3 ou 4 semaines de stage et les projets tutorés du second semestre ainsi que les projets tutorés et les 8 ou 9 semaines de stage de fin de cursus.

Pour les étudiants ayant opté pour une insertion professionnelle à l'issue du DUT, la capacité à valoriser leur profil auprès d'un futur employeur sera renforcée (enrichissement du curriculum vitae et de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, retour d'expérience après le stage de fin de cursus...).

Modules de l'U.E.3

Projet personnel et professionnel
 Projets tutorés
 Stages

4.2. Pratique des langues vivantes

La pratique d'au moins une langue étrangère constitue une compétence professionnelle essentielle pour le diplômé Gestion Logistique et Transport. Les enseignements d'anglais comme ceux de seconde langue font référence au Certificat de compétences en Langues pour l'Enseignement Supérieur (CLES).

4.2.1. Volume horaire et compétences en anglais

Le Programme Pédagogique National de la spécialité assigne à l'anglais, première langue étrangère, un volume de 130 heures au titre de l'enseignement commun et de 20 heures au titre du module complémentaire.

Le niveau de compétences en anglais au terme des quatre semestres du DUT Gestion Logistique et Transport devra correspondre au moins au premier degré du Certificat de Compétences en Langues pour l'Enseignement Supérieur ou à un score minimal de 500 points à l'examen du TOEIC (Test of English for International Communication).

Dans un souci de renforcement des acquisitions, il est envisageable que le déroulement des enseignements d'anglais accompagne celui des enseignements professionnels de transport et de logistique.

4.2.2. Volume horaire et compétences en seconde langue

Le Programme Pédagogique National de la spécialité assigne à la seconde langue un volume de 70 heures sur les quatre semestres.

Le niveau de compétences en seconde langue au terme des quatre semestres du DUT Gestion Logistique et Transport devra correspondre au premier degré du Certificat de Compétences en Langues pour l'Enseignement Supérieur.

Dans un souci de renforcement des acquisitions, il est envisageable que le déroulement des enseignements de seconde langue accompagne celui des enseignements professionnels de transport et de logistique.

Remarque : dans certains cas particuliers d'étudiants qui présenteraient un niveau très insuffisant dans la deuxième langue vivante enseignée à l'IUT, le chef de département, sur proposition des enseignants de langues, pourra affecter le volume horaire prévu en deuxième langue pour ces étudiants à un renforcement de leurs compétences soit en première langue étrangère soit en français.

4.3. *Projet personnel et professionnel*

Le Projet personnel et professionnel doit amener l'étudiant à mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses insuffisances, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis. Ce projet individuel prend tout son sens s'il est initié par la propre réflexion de l'étudiant, acteur de son parcours, réflexion nourrie de l'analyse de ses expériences et confrontée à celles des autres étudiants. Fondé à la fois sur l'apport de connaissances et sur un fort investissement personnel de l'étudiant en matière de recherche documentaire et de connaissance de soi, le PPP entre dans les domaines des projets tutorés et "apprendre autrement".

4.3.1. Contenu du Projet personnel et professionnel

La réflexion sur l'insertion professionnelle future nécessite l'acquisition d'informations relatives à l'environnement professionnel du diplôme (secteurs, entreprises, métiers...) auquel prépare le DUT. Cette information peut être délivrée aux étudiants, notamment sous la forme de témoignages par des professionnels ou recherchée par eux dans la documentation qui leur est accessible. Elle doit donner lieu à une restitution pouvant prendre plusieurs formes (exposés, dossiers...).

L'étudiant doit être également capable de se positionner par rapport aux entreprises. Il doit savoir se présenter, par écrit (rédaction du curriculum vitæ et de la lettre de motivation) et oralement, exposer son projet professionnel, exprimer ses motivations... Le Projet personnel et professionnel doit permettre aux étudiants de se préparer aux deux stages obligatoires et notamment leur faire prendre conscience de ce que les entreprises attendent d'eux du point de vue du comportement. Symétriquement le Projet personnel et professionnel est le lieu de la réflexion collective qui peut accompagner le retour de stage afin d'en tirer des conclusions utiles.

Ce retour réflexif sur les expériences professionnelles permet une réactualisation du Projet personnel et professionnel. L'étudiant élabore ainsi son projet à partir d'expériences construites, vécues, capitalisées et confrontées avec d'autres. Il se dote d'une méthode et d'outils qu'il pourra réinvestir et faire évoluer tout au long de son parcours.

Du fait de son caractère transversal, le Projet personnel et professionnel constitue un élément structurant de la formation. Il ne doit être ni optionnel, ni isolé du reste de la formation. Il n'est pas l'affaire de spécialistes uniquement et doit mobiliser largement les équipes pédagogiques : enseignants (notamment de communication), PAST, ingénieur d'études ou de recherche... Ces animateurs peuvent s'appuyer sur des compétences internes ou externes à l'IUT : anciens étudiants, responsable Formation Continue ou VAE, représentants de l'ANPE, directeurs de ressources humaines des entreprises partenaires...

4.3.2. Évaluation du Projet personnel et professionnel

Deux types d'évaluations peuvent être proposés. Il est possible d'évaluer la participation des étudiants à une étape du processus (contribution à l'organisation d'une manifestation, exposé ou rapport sur un métier, compte-rendu d'une visite d'entreprise...) et/ou d'évaluer l'ensemble de leur parcours (rédaction d'un carnet de bord...).

Cette dernière possibilité présente l'intérêt de regrouper toutes les évaluations reçues par l'étudiant, les commentaires des évaluateurs ainsi que les remarques et l'auto-analyse de son propre parcours de formation, rédigés par l'étudiant lui-même. Cela témoigne ainsi de la dynamique du projet.

Les notes et appréciations obtenues par l'étudiant en PPP lors des semestres 1 et 2 seront incorporées au semestre 2, celles obtenues lors des semestres 3 et 4 le seront au semestre 4.

4.4. Projets tutorés

4.4.1. Présentation

Les projets tutorés correspondent à un ensemble d'activités pédagogiques, qui requièrent l'implication active de l'équipe enseignante et témoignent de la volonté de transmettre différemment des méthodes de travail, dans un cadre propice à un apprentissage novateur, par la constitution de groupes restreints et la pratique de l'interdisciplinarité.

Les projets permettent également aux étudiants de s'habituer aux activités menées par groupes.

Les projets tutorés sont susceptibles de comprendre :

- des visites d'entreprises : elles peuvent être préparées par un groupe d'étudiants et donnent lieu à l'établissement d'un compte-rendu. Elles concernent soit des sites caractéristiques des entreprises qui participent aux chaînes logistiques et de transport (usines, entrepôts, centres commerciaux, plates-formes de tri, etc.), soit des grandes infrastructures de transport (ports, aéroports, gares, chantiers de transport combiné, zones de fret, etc.),
- des conférences : elles sont destinées à apporter des témoignages professionnels de responsables ou de dirigeants d'entreprises qui exercent tout ou partie de leur activité dans les domaines de la logistique et du transport (industriels, distributeurs, transporteurs, prestataires logistiques),
- des jeux d'entreprise et simulations : à caractère généraliste en début de cursus et plutôt spécialisés par la suite dans les domaines du transport et de la logistique.

Il est fécond de distinguer, au fur et à mesure de l'avancement du cursus :

- des ateliers sur les premiers semestres : leur objectif est d'initier les étudiants aux techniques et méthodes de recherche documentaire et bibliographique ainsi qu'aux enquêtes de terrain. Les thèmes sur lesquels portent ces ateliers revêtent un caractère plutôt général et sont liés à l'analyse de l'environnement technique, économique, social... de la logistique et du transport.
- des projets en troisième et quatrième semestres : ils revêtent un caractère résolument professionnalisé et ils sont si possible tournés vers les entreprises. L'idéal est de traiter des sujets proposés par celles-ci. Toute l'équipe enseignante est mobilisée pour encadrer rigoureusement les travaux des "groupes de projets" formés au sein d'une promotion et pour répondre aux requêtes des étudiants, qui s'adressent à elle comme à un "pôle de consultants". Les projets à caractère international sont également encouragés.

4.4.2. Organisation et évaluation

Les volumes horaires dédiés aux projets tutorés s'élèvent à 120 heures d'enseignement dirigé par étudiant pour les deux premiers semestres et à 180 heures pour les deux derniers.

OBJECTIFS, MÉTHODOLOGIE, SUIVI ET ÉVALUATION DES PROJETS TUTORÉS

NATURE DES PROJETS TUTORÉS	OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	CONTENU ET ÉVALUATION
Visites d'entreprises ou de sites logistiques ou de transport	- faire connaître le milieu professionnel de la logistique et du transport (chargeurs, prestataires) - approche par l'exemple	- préparation, visite, compte-rendu - évaluation des comptes-rendus rédigés par groupes
Conférences professionnelles	- faire connaître le milieu professionnel de la logistique et du transport (chargeurs, prestataires) - approche par l'exemple	- préparation, compte-rendu - évaluation des comptes-rendus rédigés par groupes
Jeux d'entreprises et de simulation	- faire découvrir aux étudiants la complexité des situations de gestion particulièrement dans les domaines de la logistique et du transport - expérimentation	- répartition par équipes concurrentes ou complémentaires - analyse de la cohérence et de la rigueur des décisions, évaluation des comptes-rendus rédigés par les équipes, auto-évaluation par les équipes

Ateliers de premier et second semestres	- faire acquérir les techniques de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain	- réalisation de revues de presse, analyse de ressources en ligne, création d'un journal du département - réalisation d'enquêtes restreintes - évaluation des travaux et rapports rédigés par groupes
Projets de troisième et quatrième semestres	- faire préparer des mémoires à vocation professionnelle sur des thèmes qui correspondent à de réelles préoccupations d'entreprises - interdisciplinarité, groupes de projets	- préparation d'un mémoire par groupe - consultation de l'équipe pédagogique à la demande, contacts avec des entreprises - évaluation du mémoire en soutenance de projets

Une importance toute particulière est à accorder aux jeux d'entreprise qui, dans la recherche de méthodes pour faire apprendre autrement, ont pour rôle de :

- relier et utiliser dynamiquement les connaissances acquises dans les différents cours,
- simuler le fonctionnement d'un maillon de la chaîne logistique,
- concevoir ou simuler une organisation logistique,
- mettre les étudiants en situation de décideur.

Dans leur représentation la plus achevée, les jeux mettent en évidence le concept de logistique globale et suscitent des décisions intégrant la majeure partie d'une chaîne logistique.

L'introduction de ces jeux dans les projets tutorés constitue à la fois une application interdisciplinaire de connaissances et une préparation pédagogique au stage de fin de cursus.

Les notes et appréciations obtenues par l'étudiant en projets tutorés lors des semestres 1 et 2 seront incorporées au semestre 2, celles obtenues lors des semestres 3 et 4 le seront au semestre 4.

4.5. Stages

La durée globale des stages comprend 12 semaines réparties ainsi :

- au second semestre, un stage de 3 ou 4 semaines,
- au quatrième semestre, un stage de 8 ou 9 semaines.

Le suivi et l'encadrement de ces deux stages sont assurés par le département, notamment par des contacts et des visites dans les entreprises d'accueil.

4.5.1. Préparation des stages

La préparation des stages fait partie intégrante du Projet personnel et professionnel : elle constitue pour l'étudiant une incitation à découvrir le milieu professionnel et à conforter son choix de l'entreprise d'accueil ou du secteur d'activité retenu.

Il est souhaitable que, avant son insertion comme stagiaire dans une entreprise, chaque étudiant puisse prendre un contact préalable avec celle-ci. Il peut ainsi définir avec précision l'objet de la mission qui lui sera confiée, la préparer avec l'équipe enseignante et s'assurer ainsi de sa faisabilité.

Un pré-stage peut être effectué avec profit dans l'entreprise d'accueil du stage du quatrième semestre.

4.5.2. Objectifs et évaluation des stages

Les objectifs des stages sont respectivement les suivants :

- Le stage du second semestre est un stage de découverte d'une entreprise, tourné vers l'exécution. Il donne lieu à un rapport soutenu publiquement devant un jury, d'au moins deux personnes.

Ce rapport doit comprendre :

- . une présentation de l'entreprise (environnement externe, organisation interne),

- . un compte-rendu de l'activité ou des activités exécutées,
- . une brève analyse des situations de travail auxquelles l'étudiant s'est trouvé confronté.

Le jury du stage du second semestre fonde son évaluation sur le rapport rendu, sur la qualité de la soutenance et sur les appréciations fournies par l'entreprise d'accueil concernant les aptitudes et les activités du stagiaire.

La note du stage du second semestre est affectée d'un coefficient 2.

- Le stage du quatrième semestre est un stage "d'étude". Il doit donner lieu à un rapport soutenu publiquement devant un jury. Ce rapport doit comprendre :

- . une présentation de l'entreprise (environnement externe, organisation interne),
- . une mise en situation de l'étude demandée par l'entreprise (contexte, objectifs, méthodes choisies)

. l'étude proprement dite suivie d'un bilan précisant les conditions de faisabilité des solutions proposées par l'étudiant.

L'évaluation s'effectuera à partir :

- d'appréciations fournies par l'entreprise sur les aptitudes et l'activité du stagiaire,
- d'un mémoire ou d'un rapport de stage individuel,
- d'une soutenance devant un jury d'au moins deux personnes, dont une représentant l'entreprise d'accueil.

La note du stage du quatrième semestre est affectée d'un coefficient 3.

4.6. Apprendre autrement

L'intitulé "Apprendre autrement" ne correspond ni à un volume horaire défini, ni à un module en particulier, mais représente une approche transversale fondée sur la diversité pédagogique, qui vise l'autonomie de l'étudiant en matière d'apprentissage.

Des séquences concernant des effectifs de tailles variables ont lieu dans le cadre de Travaux Dirigés ou de Travaux Pratiques, dont l'objectif est à la fois de rendre plus efficace la transmission des connaissances et de faire acquérir des méthodes permettant l'apprentissage en continu.

Les formes concrètes que peut revêtir cette approche correspondent, à titre d'exemples, à :

- du soutien pédagogique en ligne, ainsi pour des enseignements scientifiques, techniques ou de gestion,
- des parcours individualisés multimédia en expression française et en langues, fondés sur l'auto-évaluation et visant l'amélioration du niveau,
- des parcours individualisés destinés à des étudiants en formation continue ou en VAE,
- des jeux de rôles mettant les étudiants en situation virtuelle d'acteurs dans les modules de communication, relations sociales, négociation commerciale...
- des études de cas telles que celles prévues explicitement dans les modules complémentaires du parcours IP ou introduites par l'enseignant d'un module, qui amènent les étudiants à travailler autrement, généralement par groupes,
- des jeux de simulation qui confrontent des connaissances à une situation donnée et l'apprentissage individuel à une approche collective d'une question.

Si, dans les premiers exemples, l'enseignant apparaît davantage comme l'acteur d'une pédagogie plus individualisée, dans les derniers, son rôle de dispensateur permanent d'un savoir s'efface au profit de celui d'un consultant mobilisable sur tel ou tel domaine de compétences.

À un niveau plus avancé, l'approche "apprendre autrement" peut s'incarner par exemple dans la tenue de forums de discussion, qui sont susceptibles de porter sur les thèmes des projets tutorés des troisième et quatrième semestres, les recherches de stages, le traitement des difficultés rencontrées et les acquis obtenus à ces occasions. En ce sens, apprendre autrement et Projet personnel et professionnel convergent rapidement.

La richesse de ces approches ne saurait faire oublier les conditions nécessaires à la réussite de ces innovations : un investissement significatif en temps à consentir par les enseignants et un effort personnel à fournir par les étudiants. En outre, l'évaluation de ces activités doit être effective et s'intégrer dans les modules concernés.

Pour l'ensemble des exemples évoqués, la diversité pédagogique apparaît comme un moyen efficace de faire face à l'hétérogénéité croissante des publics (étudiants en formation initiale, en formation continue ou en validation d'acquis) et aux difficultés méthodologiques que connaissent les promotions récentes.

5. RÉPARTITION DES HORAIRES

5.1. *Adaptation à l'environnement*

Dans la limite de 20 % des horaires du programme, chaque département pourra adapter le programme pédagogique national à son environnement local.

Cette adaptation à l'environnement ne pourra se caractériser, ni par une augmentation du volume horaire global, ni par la suppression pure et simple d'une matière.

5.2. *Participation des professionnels*

Il est important que la participation des professionnels soit globalement au moins égale à 25 % des horaires d'enseignement définis par le programme et qu'elle soit plus forte pour certains enseignements à dominante professionnelle. Cela n'exclut pas la participation des professionnels à des enseignements relevant d'une autre U.E., comme par exemple la négociation commerciale, les relations sociales dans l'entreprise, la mercatique, la gestion des ressources humaines...

5.3. Tableaux récapitulatifs des horaires

Les enseignements en cours regroupent l'ensemble d'une promotion.

Les travaux dirigés sont organisés en groupes de 28 étudiants au maximum.

La taille des groupes de travaux pratiques correspond à la moitié de celle des groupes de travaux dirigés. Toutefois, certains TD et TP peuvent, notamment pour des raisons d'installations particulières, comporter des effectifs plus restreints.

Le tableau du § 531 détaille la répartition des modules communs et complémentaires en Cours, TD et TP. Celui du § 532 regroupe l'ensemble des modules pour le parcours IP.

Les tableaux du § 533 présentent les horaires pour les 4 semestres et les coefficients des modules. La codification des modules est indexée sur les rangs du semestre, de l'UE et du module concernés.

5.3.1. Répartition des enseignements (communs et complémentaires) en Cours, TD, TP

Unités d'Enseignement et modules	Modules communs				Modules complémentaires		
	Cours	TD	TP	Total	Insertion Professionnelle		
					TD	TP	Total
UE 1 Communiquer et connaître l'entreprise							
Communication - expression		60	20	80		20	20
Anglais		60	70	130		20	20
Seconde langue		30	40	70			
Connaissance de l'entreprise (Organisation et Relations Sociales)	20	20		40			
Economie générale	20	20		40			
Gestion des ressources humaines	10	10	10	30			
Mercatique	20	10		30			
Systèmes d'information	10	10		20			
Négociation commerciale		10	10	20	10	20	30
Principes généraux du droit	20			20			
Droit commercial	20			20			
Droit privé des transports	10	10		20	20		20
Droit du travail	10	10		20			
Total UE 1	140	250	150	540	30	60	90
UE 2 Gérer la logistique et le transport							
Outils mathématiques et statistiques		50	10	60			
Techniques quantitatives		50		50			
Gestion comptable et financière	30	60		90			
Informatique			60	60		40	40
Géographie	10	10		20			
Economie des transports	20	20		40			
Transport de voyageurs	20	20		40	10		10
Approche des transports aériens	10	10		20			
Approche des transports ferroviaires et fluviaux	20	10		30			
Approche des transports maritimes	20	10		30			
Approche des transports routiers	20	20		40	50		50
Introduction à la logistique	16	14		30			
Systèmes logistiques	20			20			
Contrôle de gestion logistique	10	10		20		20	20
Outils du commerce international	20	10	10	40	30		30
Outils informatiques de la logistique			40	40			
Outils de gestion logistique : gestion d'entrepôt et conditionnement	10	30		40			
Outils de gestion logistique : gestion des stocks et des approvisionnements	20	20		40			
Outils de gestion logistique : gestion de production	10	30		40			
Outils de gestion logistique : études de cas de gestion logistique					20		20
Qualité	10	10		20			
Total UE 2	266	384	120	770	110	60	170
UE 3 Se préparer à la vie professionnelle							
Projet personnel et professionnel			50	50			
TOTAL GLOBAL (UE1+UE2+PPP)	406	634	320	1 360	140	120	260
Projets tutorés - UE3	300						
Stages - UE3	12 semaines						

5.3.2. Répartition des volumes horaires en Cours, TD, TP pour le parcours IP

Unités d'Enseignement et modules	Insertion Professionnelle			
	Cours	TD	TP	Total
UE 1 Communiquer et connaître l'entreprise				
Communication - expression		60	40	100
Anglais		60	90	150
Seconde langue		30	40	70
Connaissance de l'entreprise (Organisation et Relations Sociales)	20	20		40
Economie générale	20	20		40
Gestion des ressources humaines	10	10	10	30
Marketing	20	10		30
Systèmes d'information	10	10		20
Négociation commerciale		20	30	50
Principes généraux du droit	20			20
Droit commercial	20			20
Droit privé des transports	10	30		40
Droit du travail	10	10		20
Total UE 1	140	280	210	630
UE 2 Gérer la logistique et le transport				
Outils mathématiques et statistiques		50	10	60
Techniques quantitatives		50		50
Gestion comptable et financière	30	60		90
Informatique			100	100
Géographie	10	10		20
Economie des transports	20	20		40
Transport de voyageurs	20	30		50
Approche des transports aériens	10	10		20
Approche des transports ferroviaires et fluviaux	20	10		30
Approche des transports maritimes	20	10		30
Approche des transports routiers	20	70		90
Introduction à la logistique	16	14		30
Systèmes logistiques	20			20
Contrôle de gestion logistique	10	10	20	40
Outils du commerce international	20	40	10	70
Outils informatiques de la logistique			40	40
Outils de gestion logistique : gestion d'entrepôt et conditionnement	10	30		40
Outils de gestion logistique : gestion des stocks et des approvisionnements	20	20		40
Outils de gestion logistique : gestion de production	10	30		40
Outils de gestion logistique : études de cas de gestion logistique		20		20
Qualité	10	10		20
Total UE 2	266	494	180	940
UE 3 Se préparer à la vie professionnelle				
Projet personnel et professionnel			50	50
TOTAL GLOBAL (UE1+UE2+PPP)	406	774	440	1 620
Projets tutorés - UE3			300	
Stages - UE3			12 semaines	

5.3.3. Horaires semestriels par étudiant

Semestre 1

Unités d'enseignement et modules	Répartition horaire			Total en heures par étudiant	Coefficients
	Cours	TD	TP		
UE 11 Communiquer et connaître l'entreprise					
M 111 Communication - expression		20		20	1
M 112 Anglais		20	30	50	1
M 113 Seconde langue		10	20	30	1
M 114 Connaissance de l'entreprise : organisation d'entreprise	16	4		20	1
M 115 Economie générale	20	20		40	1
M 116 Mercatique	20	10		30	1
M 117 Principes généraux du droit	20			20	1
M 118 Droit commercial	20			20	1
Total UE 11	96	84	50	230	8
UE 12 Gérer la logistique et le transport					
M 121 Outils mathématiques et statistiques		30		30	1
M 122 Gestion comptable et financière	6	24		30	1
M 123 Informatique			40	40	1
M 124 Géographie	10	10		20	1
M 125 Economie des transports	20	20		40	1
M 126 Introduction à la logistique	16	14		30	1
Total UE 12	52	98	40	190	6
UE 13 Se préparer à la vie professionnelle					
M 131 PPP (Projet personnel et professionnel)			10	10	
Total des horaires encadrés (UE11+UE12+PPP)	148	182	100	430	
M 132 Projets tutorés - UE13				60	
Total des coefficients Semestre 1					14

Semestre 2

Unités d'enseignement et modules	Répartition horaire			Total en heures par étudiant	Coefficients
	Cours	TD	TP		
UE 21 Communiquer et connaître l'entreprise					
M 211 Communication - expression		20		20	1
M 212 Anglais		20	20	40	1
M 213 Seconde langue		10	10	20	1
M 214 Connaissance de l'entreprise : relations sociales en entreprise	4	16		20	1
M 215 Droit privé des transports	10	10		20	1
Total UE 21	14	76	30	120	5
UE 22 Gérer la logistique et le transport					
M 221 Outils mathématiques et statistiques		20	10	30	1
M 222 Gestion comptable et financière	4	16		20	1
M 223 Informatique			20	20	1
M 224 Transport de voyageurs	20	20		40	1
M 225 Approche des transports ferroviaires et fluviaux	16	14		30	1
M 226 Approche des transports routiers	24	16		40	1
M 227 Acteurs et outils du commerce international	10	10		20	1
M 228 Outils de gestion logistique : gestion d'entrepôt et conditionnement	10	30		40	1
Total UE 22	84	126	30	240	8
UE 23 Se préparer à la vie professionnelle					
M 231 PPP (Projet personnel et professionnel)			15	15	1
Total des horaires encadrés (UE21+UE22+PPP)	98	202	75	375	
M 232 Projets tutorés - UE23				60	1
M 233 Stage - UE23				3 ou 4 semaines	2
Total des coefficients UE23					4
Total des coefficients Semestre 2					17

Semestre 3

Unités d'enseignement et modules	Modules communs			Modules complémentaires		Total en heures par étudiant Parcours IP	Coefficients
				Insertion Professionnelle			
	Cours	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques		
UE 31 Communiquer et connaître l'entreprise							
M 311 Communication - expression		10	10			20	1
M 312 Anglais		10	10		20	40	1
M 313 Seconde langue		10	10			20	1
M 314 Gestion des ressources humaines	10	10	10			30	1
M 315 Systèmes d'information	10	10				20	1
M 316 Négociation commerciale		10	10			20	1
M 317 IP Droit privé des transports				20		20	1
Total UE 31	20	60	50	20	20	170	7
UE 32 Gérer la logistique et le transport							
M 321 Techniques quantitatives		30				30	1
M 322 Gestion comptable et financière	10	10				20	1
M 323 IP Informatique					40	40	1
M 324 IP Transport de voyageurs				10		10	1
M 325 Approche des transports aériens	10	10				20	1
M 326 Approche des transports maritimes	20	10				30	1
M 327 IP Approche des transports routiers				20		20	1
M 328 Systèmes logistiques	20					20	1
M 3290 Contrôle de gestion logistique	10	10				20	1
M 3291 Outils informatiques de la logistique			40			40	1
M 3292 Outils de gestion logistique : gestion des stocks et des approvisionnements	20	20				40	1
M 3293 Outils de gestion logistique : gestion de production	10	30				40	1
Total UE 32	100	120	40	30	40	330	12
UE 33 Se préparer à la vie professionnelle							
M 331 PPP (Projet personnel et professionnel)			10			10	
Total des horaires encadrés (UE31+UE32+PPP)	120	180	100	50	60	510	
M 332 Projets tutorés - UE33						90	
Total des coefficients Semestre 3							19

Semestre 4

Unités d'enseignement et modules	Modules communs			Modules complémentaires		Total en heures par étudiant Parcours IP	Coefficients
				Insertion Professionnelle			
	Cours	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques		
UE 41 Communiquer et connaître l'entreprise							
M 411 Communication - expression		10	10		20	40	1
M 412 Anglais		10	10			20	1
M 413 IP Négociation commerciale				10	20	30	1
M 414 Droit du travail	10	10				20	1
Total UE 41	10	30	20	10	40	110	4
UE 42 Gérer la logistique et le transport							
M 421 Techniques quantitatives		20				20	1
M 422 Gestion comptable et financière	10	10				20	1
M 423 IP Approche des transports routiers				30		30	1
M 424 IP Contrôle de gestion logistique					20	20	1
M 425 Outils du commerce international	10		10	30		50	1
M 426 IP Outils de gestion logistique : études de cas de gestion logistique				20		20	1
M 427 Qualité	10	10				20	1
Total UE 42	30	40	10	80	20	180	7
UE 43 Se préparer à la vie professionnelle							
M 431 PPP (Projet personnel et professionnel)			15			15	1
Total des horaires encadrés (UE41+UE42+PPP)	40	70	45	90	60	305	
M 432 Projets tutorés - UE43						90	1
M 433 Stage - UE43						8 ou 9 semaines	3
Total des coefficients UE 43							5
Total des coefficients Semestre 4							16

5.3.4. Horaires globaux par étudiant

Le tableau ci-dessous reprend les horaires encadrés par étudiant.

Rappel : s'agissant de l'U.E.3, la majeure partie du volume horaire réel global est composée de projets tutorés (300 heures sur les 4 semestres) et de périodes de stages (12 semaines sur les 4 semestres).

PARCOURS I.P.	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	TOTAL
	Horaires étudiants	Horaires étudiants	Horaires étudiants	Horaires étudiants	Horaires étudiants
Unité d'Enseignement 1	230	120	170	110	630
Unité d'Enseignement 2	190	240	330	180	940
Unité d'Enseignement 3	10	15	10	15	50
TOTAL	430	375	510	305	1620

5.4. Syllabus des enseignements des premier et deuxième semestres

5.4.1. U.E.1 Communiquer et connaître l'entreprise

Communication-expression (Semestres 1 et 2)

• Compétences visées :

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Produire des documents variés en maîtrisant une expression écrite convenable et adaptée : résumés, synthèses de documents, prise de notes, comptes-rendus, rapport de stage...
- Prendre la parole efficacement et en public lors d'exposés, comptes-rendus oraux, débats, soutenances...

• Contenu :

- Expression écrite : langue française (vocabulaire, grammaire et orthographe),
- Expression orale : niveaux de langage, utilisation de supports (notes, fiche de synthèse, diaporama...),
- Méthodologie : amélioration du travail intellectuel personnel,
- Culture générale.

Les enseignements de communication-expression doivent, le plus souvent possible, être associés à ceux d'autres matières à l'occasion de travaux interdisciplinaires, rapports, soutenances... Ils trouvent également des applications et des prolongements dans la mise en oeuvre du Projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Anglais (Semestres 1 et 2)

• Compétences visées :

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Prendre la parole en public sur des thèmes courants, converser avec un interlocuteur,
- Lire des documents professionnels,
- Rédiger de la correspondance commerciale.

• Contenu :

- Approfondissement des connaissances linguistiques, en vocabulaire courant et en grammaire,
- Principales données socioculturelles, économiques et politiques du pays,
- Vocabulaire et techniques d'expression adaptés à la vie professionnelle, notamment à celle de la logistique et des transports.

Seconde langue (Semestres 1 et 2)

• Compétences visées :

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Prendre la parole en public sur des thèmes courants, converser avec un interlocuteur,
- Lire des documents professionnels.

• Contenu :

- Approfondissement des connaissances linguistiques, en vocabulaire courant et en grammaire,
- Principales données socioculturelles, économiques et politiques du pays,
- Vocabulaire et techniques d'expression adaptés à la vie professionnelle, notamment à celle de la logistique et des transports.

Économie générale (Semestre 1)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre les principes essentiels du fonctionnement des systèmes économiques contemporains,
- Comprendre les principes généraux qui fondent les politiques économiques.

• Contenu :

- Grands courants de la pensée économique,
- Notions de base de la comptabilité nationale,
- Marchés et prix,
- Politiques économiques, monétaires, budgétaires,
- Internationalisation,
- Politique économique de l'Union européenne (commerce extérieur, monnaie, industrie...).

Connaissance de l'entreprise : Organisation et relations sociales (Semestres 1 et 2)

• Compétences visées : en organisation d'entreprise

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre la structure et le fonctionnement d'une entreprise,
- Analyser l'environnement des entreprises et ses implications économiques, sociétales et culturelles.

• Compétences visées : en relations sociales dans l'entreprise

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Repérer les formes d'organisation du travail présentes dans une entreprise,
- Analyser les relations humaines, individuelles et collectives, dans une organisation,
- Évaluer les possibilités et les méthodes de changement dans une organisation.

• Contenu :

- Grandes théories des organisations,
- Structures et sociologie des organisations,
- Autorité et pouvoir dans l'entreprise,
- Changement organisationnel.

L'analyse de cas concrets, les visites d'entreprises et l'expérience du stage du deuxième semestre doivent permettre d'illustrer et matérialiser les théories, concepts et notions exposés dans l'enseignement.

Marketing (Semestre 1)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre et analyser les caractéristiques et les tendances d'un marché,
- Participer activement à la mise en place d'une étude de marché,
- Exploiter les résultats d'une étude de marché,
- Participer à l'élaboration d'une solution logistique en fonction d'un plan de marchéage.

• Contenu :

- Concepts de base (marché et demande, évolution du concept de marketing, place de la marketing dans les organisations),
- Comportement de l'acheteur (individuel et industriel),
- Étude de marché (méthodologie, collecte de l'information, analyse des données),
- Stratégie de marketing (segmentation et ciblage, image et positionnement),
- Plan marketing (cycle de vie, portefeuilles d'activités, tableau de bord...).

Un intérêt particulier devrait être accordé à l'usage de logiciels permettant de relier la démarche marketing et la démarche logistique (segmentation, positionnement, cycles de vie...).

Principes généraux du droit (Semestre 1)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Identifier le domaine juridique concerné par une situation professionnelle donnée,
- Présenter une culture juridique et institutionnelle permettant l'analyse de textes juridiques.

• Contenu :

- Principaux domaines du droit,
- Droit civil, droit des contrats,
- Droit public et institutionnel, notamment droit communautaire.

L'accent sera mis plutôt sur l'apprentissage d'une méthode et de logiques juridiques que sur la connaissance détaillée des textes et des décisions jurisprudentielles.

Droit commercial (Semestre 1)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Repérer les principales formes juridiques des entreprises,
- Analyser les principales clauses d'un contrat de vente.

• Contenu :

- Structures juridiques des entreprises,
- Contrats et responsabilité contractuelle.

Droit privé des transports (Semestre 2)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Maîtriser le vocabulaire juridique du transport,
- Comprendre la structure et les enjeux d'un contrat de transport,
- Connaître et utiliser les procédures en cas de litige,
- Estimer les différentes responsabilités et calculer le montant des indemnités dues.

- **Contenu :**

- Conventions internationales,
- Articles du Code de Commerce concernant le transport,
- Contrats-types,
- Contrats de transport, de commission, de mandat,
- Formation, exécution et extinction des contrats de transport.

5.4.2. U.E.2 Gérer la logistique et le transport

Géographie (Semestre 1)

- **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Situer les grandes agglomérations et les principaux découpages administratifs français et européens,
- Situer les grands pôles logistiques à l'échelle mondiale,
- Comprendre la diversité des flux et la structuration géographique des échanges,
- Connaître l'incidence des nouvelles technologies liées au transport.

- **Contenu :**

- Grands flux de marchandises et de personnes, principaux axes de déplacement,
 - Grandes plates-formes intermodales, portuaires, aéroportuaires...,
 - Incidence des nouvelles technologies des transports internationaux sur la structuration des flux.
- L'enseignement s'appuiera autant que possible sur la cartographie et l'analyse d'exemples réels.

Outils mathématiques et statistiques (Semestres 1 et 2)

- **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Évaluer des ordres de grandeur et mesurer des variations relatives,
- Choisir et utiliser des outils statistiques préexistants,
- Interpréter les résultats de ces outils,
- Faire preuve d'esprit critique dans l'analyse des statistiques couramment utilisées,
- Calculer des taux d'intérêts et d'actualisation,
- Procéder à des calculs d'amortissement d'équipements.

- **Contenu :**

- Statistique descriptive,
- Mathématiques financières,
- Analyse combinatoire et éléments de base des probabilités.

L'objectif n'est pas de donner des connaissances formelles de mathématiques ni d'être capable de refaire les démonstrations mais de savoir mettre en œuvre des outils répondant aux principaux problèmes quantitatifs liés à la gestion des entreprises.

Gestion comptable et financière (Semestres 1 et 2)

- **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre les documents de synthèse pour pouvoir prendre des décisions de gestion,
- Communiquer avec les responsables comptables et financiers,
- Analyser le coût de revient d'un équipement ou d'une prestation.

L'enseignement sera orienté vers l'analyse des résultats plutôt que vers l'écriture comptable.

• **Contenu :**

- Comptabilité générale : schéma général des flux, opérations de facturation, TVA, salaires et charges sociales, amortissements, documents de fin d'exercice,
 - Comptabilité analytique (comptabilité de gestion) : charges et coûts, coûts complets et partiels.
- Le lien avec les enseignements professionnels, l'utilisation de progiciels et le recours à des jeux de simulation plaçant les étudiants en situation de décideurs sont à encourager.

Informatique (Semestres 1 et 2)

• **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Maîtriser les principaux outils bureautiques (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation).

• **Contenu :**

- Concepts de base (systèmes d'exploitation, processeurs, mémoire et périphériques, réseaux),
- Traitement de texte,
- Tableurs et logiciels statistiques.

Le cours devrait être mené de façon à soutenir les autres enseignements en facilitant l'accès aux logiciels qu'ils emploient (traitement de texte, statistiques, tableurs, gestion des flux, jeux...).

Économie des transports (Semestre 1)

• **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre les grands enjeux des politiques de transport.

• **Contenu :**

- Place et rôle des transports dans l'économie,
- Transport et environnement,
- Choix d'infrastructures,
- Politiques des transports.

Introduction à la logistique (Semestre 1)

• **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre la fonction logistique dans l'entreprise,
- Appréhender les modes d'organisation logistique,
- Appréhender la notion de gestion logistique,
- Comprendre la notion de coût logistique.

• **Contenu :**

- Éléments de base de la logistique : définition de la logistique, évolution de la sous-traitance logistique, avantage concurrentiel logistique,
- Organisation des flux et analyse de cas, en intégrant les dimensions économique et financière.

Transport de voyageurs (Semestre 2)

• **Compétences visées :**

L'enseignement portera essentiellement sur les transports réguliers (urbains, interurbains) et occasionnels.

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Appréhender, pour chaque mode ou combinaison de modes, les aspects économiques, sociaux, techniques, réglementaires, financiers et commerciaux,
- Établir ou analyser un contrat de transport de personnes en service occasionnel,
- Participer au traitement d'un appel d'offres d'une Autorité Organisatrice pour un service public de transport,
- Calculer le coût de revient d'un déplacement,
- Gérer les horaires du personnel de conduite.

• **Contenu :**

- Mobilité et déplacements,
- Organisation et réglementation de la profession,
- Notion de service public de transport,
- Relations conventionnelles entre Autorités Organisatrices et exploitants,
- Exploitation : gestion de parc, outils informatiques de l'exploitation, caractéristiques techniques et économiques des matériels, connaissances des coûts,
- Gestion horaire des personnels.

Le recours à des exemples réels et à des outils de simulation est à encourager.

Approche des transports ferroviaires et fluviaux (Semestre 2)

• **Compétences visées :**

Cette approche doit être abordée aux niveaux modal et intermodal, national et international.

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Appréhender les aspects économiques, sociaux, techniques, réglementaires, financiers et commerciaux de chaque mode,
- Comprendre et estimer les logiques intermodales de la chaîne transport,
- Gérer un ensemble de voyages, de matériels et de personnels de conduite.

• **Contenu :**

- Aspects institutionnels (administrations et règlements, organisation des professions),
- Caractéristiques technico-économiques des modes de transport et des matériels,
- Gestion des parcs,
- Gestion des personnels de conduite,
- Exploitation, dont sous-traitance,
- Calcul des coûts de revient, établissement des prix, politique commerciale.

Le recours à des exemples réels, des études de cas et des outils de simulation est à encourager.

Approche des transports routiers (Semestre 2)

• **Compétences visées :**

Cette approche doit être abordée aux niveaux modal et intermodal, national et international.

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Appréhender les aspects économiques, sociaux, techniques, réglementaires, financiers et commerciaux de ce mode,
- Comprendre et estimer les logiques intermodales de la chaîne transport,
- Gérer un ensemble de voyages, de matériels et de personnels de conduite.

• **Contenu :**

- Aspects institutionnels (administrations et règlements, organisation des professions),
- Caractéristiques technico-économiques des modes de transport et des matériels,
- Gestion des parcs,
- Gestion des personnels de conduite,
- Exploitation, dont sous-traitance,
- Calcul des coûts de revient, établissement des prix, politique commerciale.

Le recours à des exemples réels, des études de cas et des outils de simulation est à encourager.

Acteurs et Outils du commerce international (Semestre 2)

• **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Identifier les acteurs du commerce mondial,
- Maîtriser les Incoterms lors de ventes internationales.

- **Contenu :**

- Auxiliaires de transport international : organisateurs de transport international, transitaires, commissionnaires,
- Incoterms : signification, responsabilité, avantages et inconvénients, exemples d'utilisation.

Outils de gestion logistique : gestion d'entrepôt et conditionnement (Semestre 2)

- **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Présenter le rôle de l'entrepôt au sein de la chaîne logistique,
- Maîtriser les différentes opérations de la fonction entreposage.

- **Contenu :**

- Dimensionnement et aménagement de l'entrepôt,
- Matériels d'entreposage et de manutention,
- Organisation du travail en entrepôt, automatisation,
- Préparation des commandes,
- Emballages (types, fonction, normalisation),
- Calcul des coûts de fonctionnement de l'entrepôt et des coûts de revient des prestations.

5.4.3. U.E.3 Se préparer à la vie professionnelle

Projet personnel et professionnel (Semestres 1 et 2)

- **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Repérer les principaux métiers liés au transport et à la logistique, ainsi que leurs voies d'accès,
- Évaluer les compétences nécessaires à leur mise en œuvre,
- Se présenter, oralement et par écrit, dans un contexte professionnel,
- Obtenir un stage en entreprise,
- Maîtriser les comportements attendus par les entreprises,
- Développer sa réflexion sur son projet individuel,
- Tirer les enseignements du stage du second semestre.

- **Contenu :**

- Fiches métiers,
- Profils de postes,
- Analyse de la notion de compétence,
- Curriculum vitæ,
- Lettre de motivation.

Projets tutorés (Semestres 1 et 2)

Se reporter à la présentation et aux objectifs des projets tutorés décrits en rubrique 4.4.

Stage (Semestre 2)

Stage de découverte d'une entreprise, d'une durée de trois ou quatre semaines.

- **Compétences visées :**

- Pratiquer une expérience d'insertion professionnelle momentanée,
- Se familiariser avec les structures et la culture d'une organisation,
- Découvrir et analyser des situations de travail dans des activités liées au transport et à la logistique,
- Participer aux activités, éventuellement se voir confier une mission à réaliser,
- Rédiger et soutenir un rapport de stage comprenant :
 - une présentation de l'entreprise (environnement externe, organisation interne),
 - un compte-rendu de l'activité ou des activités exécutées,
 - une brève analyse des situations de travail auxquelles l'étudiant s'est trouvé confronté.

5.5. Syllabus des enseignements des troisième et quatrième semestres

5.5.1. U.E.1 Communiquer et connaître l'entreprise

Communication-expression (Semestres 3 et 4)

• **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre les principaux mécanismes de la communication interpersonnelle,
- Pratiquer, en situation réelle, différentes formes d'expression et de communication,
- Participer efficacement à divers types de réunions et co-animer celles-ci.

• **Contenu :**

- Mécanismes de la communication,
- Formes d'expression et de communication requises en situations professionnelles,
- Image et langages audiovisuels.

Anglais (Semestres 3 et 4)

• **Compétences visées pour les modules communs (Semestres 3 et 4) :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Converser en face à face avec plusieurs interlocuteurs,
- Participer à un entretien d'embauche,
- Mener des échanges téléphoniques,
- Comprendre des conversations entre interlocuteurs étrangers,
- Rédiger une synthèse de documents.

• **Compétences visées pour les modules complémentaires (Semestre 3) :**

- Pratiquer une langue d'entreprise assez générale permettant de faire face à des situations courantes,
- Maîtriser le vocabulaire et les techniques d'expression propres au secteur transport-logistique,
- Utiliser de façon autonome les méthodes et outils d'apprentissage linguistiques (dictionnaires, lexiques, logiciels de perfectionnement, sites internet...) permettant de renforcer l'opérationnalité du diplômé.

• **Contenu des modules**

- Approfondissement de la langue de communication,
- Suite de l'acquisition du vocabulaire et des techniques d'expression adaptés à la vie professionnelle, notamment à celle de la logistique et des transports.

Seconde langue (Semestre 3)

• **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Rédiger de la correspondance commerciale,
- Participer à un entretien d'embauche,
- Converser en face à face avec plusieurs interlocuteurs,
- Mener des échanges téléphoniques,
- Comprendre des conversations entre interlocuteurs étrangers.

• **Contenu :**

- Approfondissement de la langue de communication,
- Suite de l'acquisition du vocabulaire et des techniques d'expression adaptés à la vie professionnelle, notamment à celle de la logistique et des transports.

Gestion des ressources humaines (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre les enjeux humains du management,
- Situer le rôle de la GRH dans la performance d'une entreprise,
- Maîtriser la gestion des hommes et des carrières,
- Connaître et appliquer les techniques d'animation des hommes dans l'entreprise.

• Contenu :

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, bilan social,
- Gestion des communications,
- Management d'équipes de travail,
- Gestion des conflits et des dysfonctionnements,
- Politiques de motivation.

L'analyse de cas concrets, le recours à des jeux de rôles, l'utilisation des acquis du stage du second semestre fourniront également des éléments favorables à la préparation du stage du quatrième semestre.

Systèmes d'information (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre les différentes méthodes de collecte, de transmission et de traitement de l'information,
- Comprendre l'importance des systèmes d'information dans la logistique et le transport.

• Contenu :

- Éléments de base de la théorie de l'information,
- Collecte, codification et transmission de l'information,
- Traitement de l'information,
- Réseaux de communication,
- Systèmes embarqués.

Négociation commerciale (Semestres 3 et 4)

• Compétences visées :

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Maîtriser les compétences commerciales de base, savoir analyser les attentes explicites et implicites des clients et des fournisseurs, connaître les étapes d'une négociation,
- Savoir mener une négociation commerciale,
- Mettre en place un cahier des charges,
- Dépouiller et analyser des réponses à un appel d'offres.

• Contenu des modules communs (Semestre 3) :

- Prospection,
- Démarche d'achats et de ventes,
- Cahier des charges,
- Appel d'offres.

• Contenu des modules complémentaires (Semestre 4) :

- Mise en situation,
- Approfondissement des étapes de la négociation commerciale,
- Dépouillement des réponses à un appel d'offres.

Droit privé des transports (Semestre 3)

- **Compétences visées :**

- Maîtriser des situations juridiques complexes et notamment conflictuelles.

- **Contenu des modules complémentaires :**

- Études de cas,
- Éléments de jurisprudence.

Droit du travail (Semestre 4)

- **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Connaître les droits et devoirs de l'employeur et du salarié,
- Maîtriser les fondements juridiques des politiques de gestion des ressources humaines.

- **Contenu :**

- Domaines et sources du droit du travail,
- Embauche et formation du contrat de travail,
- Exécution et modifications du contrat de travail,
- Représentation collective du personnel.

5.5.2. U.E.2 Gérer la logistique et le transport

Techniques quantitatives (Semestres 3 et 4)

- **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Utiliser des outils d'aide à la décision dans un souci d'optimisation globale des flux physiques et informationnels,
- Mettre en oeuvre des méthodes de décision en univers incertain ou lors de problèmes multicritères.

- **Contenu :**

- Recherche opérationnelle,
- Variables aléatoires, lois usuelles de probabilité,
- Techniques de prévision.

Gestion comptable et financière (Semestres 3 et 4)

- **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Analyser et interpréter un compte de résultat,
- Analyser et interpréter un bilan,
- Mettre en oeuvre les mécanismes de la gestion prévisionnelle,
- Participer à la gestion d'un centre de profit,
- Participer à la fixation des objectifs d'équipement et de financement de l'entreprise.

- **Contenu :**

- Soldes intermédiaires de gestion,
- Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie, capacité d'autofinancement,
- Gestion budgétaire : principaux budgets intermédiaires et budget de trésorerie global,
- Gestion financière : plan de financement, compte de résultat prévisionnel, critères de choix des investissements.

L'accent sera mis sur la simulation de cas concrets, de préférence dans les domaines du transport et de la logistique.

Informatique (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Construire des applications simples à partir d'informations structurées en base de données.

• Contenu des modules complémentaires :

- Approfondissement des fonctions des tableurs,
- Utilisation des bases de données des tableurs, éventuellement d'un logiciel de système de gestion de bases de données.

Transport de voyageurs (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Établir un devis,
- Traiter un appel d'offres,
- Gérer un ensemble de moyens de transport et un groupe de personnels de conduite.

• Contenu des modules complémentaires

- Exploitation : gestion de parc, outils informatiques de l'exploitation, caractéristiques techniques et économiques des matériels, connaissances des coûts,
- Gestion horaire des personnels,
- Politique tarifaire.

Approche des transports aériens (Semestre 3)

• Compétences visées :

Cette approche doit être abordée aux niveaux modal et intermodal, national et international.

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Appréhender les aspects économiques, sociaux, techniques, réglementaires, financiers et commerciaux de ce mode,
- Comprendre et estimer les logiques intermodales de la chaîne transport,
- Gérer un ensemble de voyages, de matériels et de personnels de conduite.

• Contenu :

- Aspects institutionnels (administrations et règlements, organisation des professions),
- Caractéristiques technico-économiques des modes de transport et des matériels,
- Gestion des parcs,
- Gestion des personnels de conduite,
- Exploitation, dont sous-traitance,
- Calcul des coûts de revient, établissement des prix, politique commerciale.

Le recours à des exemples réels, des études de cas et des outils de simulation est à encourager.

Approche des transports maritimes (Semestre 3)

• Compétences visées :

Cette approche doit être abordée aux niveaux modal et intermodal, national et international.

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Appréhender les aspects économiques, sociaux, techniques, réglementaires, financiers et commerciaux de ce mode,
- Comprendre et estimer les logiques intermodales de la chaîne transport,
- Gérer un ensemble de voyages, de matériels et de personnels de conduite.

• **Contenu :**

- Aspects institutionnels (administrations et règlements, organisation des professions),
- Caractéristiques technico-économiques des modes de transport et des matériels,
- Gestion des parcs,
- Gestion des personnels de conduite,
- Exploitation, dont sous-traitance,
- Calcul des coûts de revient, établissement des prix, politique commerciale.

Le recours à des exemples réels, des études de cas et des outils de simulation est à encourager.

Approche des transports routiers (Semestres 3 et 4)

• **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Exploiter et gérer des situations complexes d'acheminement routier,
- Travailler en équipe.

• **Contenu des modules complémentaires :**

- Aspects réglementaires, techniques, financiers et commerciaux de cas.

L'interdisciplinarité avec les enseignements juridiques, informatiques, commerciaux et de gestion est essentielle pour ce type d'activité.

Systemes logistiques (Semestre 3)

• **Compétences visées :**

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Apprécier la logistique et son positionnement dans l'entreprise,
- Développer le concept de logistique globale et ses enjeux stratégiques.

• **Contenu :**

- Organisations logistiques,
- Planification, pilotage et diagnostic logistiques,
- Logistique et mutations socio-techniques (environnement, technologie...),
- Rôle stratégique de la logistique internationale dans l'internationalisation des entreprises,
- Évolution des champs d'action de la fonction logistique.

Contrôle de gestion logistique (Semestres 3 et 4)

• **Compétences visées :**

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre le concept de contrôle de gestion et son rapport à la logistique,
- Prendre conscience des spécificités du contrôle de gestion logistique (transversalité, complexité des flux),
- Mesurer les performances et piloter le système.

• **Contenu des modules communs (Semestre 3) :**

- Rôle du contrôle de gestion,
- Audit logistique,
- Emploi des principaux ratios,
- Tableaux de bord et analyse des écarts,
- Gestion des actions de correction et d'amélioration.

• **Contenu des modules complémentaires (Semestre 4) :**

- Sélection des principaux ratios,
- Élaboration de tableaux de bord,
- Cahiers des charges et appels d'offres.

Outils informatiques de la logistique (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Choisir, appréhender et utiliser les outils informatiques de la logistique au travers de présentations, études de cas et jeux de simulation,
- Planifier, piloter et contrôler tout ou partie d'une chaîne logistique.

L'enseignement sera fondé sur l'utilisation de tableurs, bases de données ou progiciels (généraux ou spécifiques) de gestion logistique.

Outils de gestion logistique : gestion des stocks et des approvisionnements (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre le rôle du stock et son positionnement dans la chaîne logistique,
- Maîtriser les outils de base,
- Choisir, paramétrer et mettre en œuvre un modèle de réapprovisionnement.

• Contenu :

- Présentation de la fonction approvisionnement,
- Définition et rôle des stocks,
- Méthodes de classement,
- Détermination de la quantité économique et du nombre optimal de commandes,
- Dépassement des limites du modèle économique (prise en compte de réductions, de la rupture de stock, des aléas...),
- Modèles de réapprovisionnement : description, paramétrage, mise en œuvre et évaluation (modèle à point de commande et modèle périodique),
- Autres modèles et évolution de la relation entre producteurs et distributeurs.

Outils de gestion logistique : gestion de production (Semestre 3)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Appréhender la place de la gestion de production dans la chaîne logistique,
- Utiliser les méthodes et les principaux outils de la gestion de production,
- Participer à la gestion de projet.

• Contenu :

- Typologie des systèmes productifs,
- Intégration de la production dans la chaîne logistique globale,
- Données techniques (articles, gammes, nomenclatures, ressources...),
- Plans Industriels et Commerciaux, Programmes Directeurs de Production,
- Calcul des besoins, calcul des charges,
- Coûts de production (mode de management et performances),
- Méthode du kanban,
- Gestion par les contraintes (goulets d'étranglement, temps de cycle industriel...),
- Ordonnancement des opérations (méthode des Potentiels, Pert, Gantt...),
- Gestion de projet.

Outils de gestion logistique : études de cas de gestion logistique (Semestre 4)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Sélectionner et mettre en œuvre les outils adaptés,
- Construire ses propres outils d'optimisation et d'évaluation,
- Travailler en équipe.

• Contenu des modules complémentaires :

En s'appuyant sur des études de cas et des jeux de simulation, mettre l'étudiant en situation de décideur logistique sur un maillon ou sur l'ensemble de la chaîne logistique globale.

Outils du commerce international (Semestre 4)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre l'articulation entre les flux physiques, d'informations et financiers des échanges internationaux,
- Suivre un dossier import-export,
- Réaliser des choix d'acheminement et de couverture des risques.

• Contenu des modules communs :

- Distinction entre Incoterms et linerterms,
- Réglementation douanière et documents douaniers,
- Gestion des risques et des assurances,
- Techniques de paiements internationaux.

• Contenu des modules complémentaires :

- Intégration de la douane dans les opérations internationales,
- Approfondissement du rôle des Incoterms,
- Mise en situation de réalisation d'un dossier.

Qualité (Semestre 4)

• Compétences visées :

En fin de semestre, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre la démarche qualité et ses enjeux,
- Participer activement à la mise en place ou l'amélioration d'une politique de qualité.

• Contenu :

- Concept de qualité,
- Mise en place de la qualité : moyens techniques et humains,
- Certification, accréditation, audit,
- Analyse de la valeur,
- Maintenance et qualité,
- Qualité de l'après-vente (performances, réseaux).

5.5.3. U.E.3 Se préparer à la vie professionnelle

Projet personnel et professionnel (Semestres 3 et 4)

• Compétences visées :

En fin de semestres, l'étudiant doit être capable de :

- Maîtriser des outils pour une meilleure connaissance de soi et de ses compétences,
- Appréhender le marché de l'emploi et les outils pour l'aborder.

• Contenu des modules communs :

Curriculum vitae, lettre de motivation, recherche d'emploi, entretien d'embauche, profil de postes, recherche d'informations, préparation du stage du semestre 4, conférences, visites...

- Préparation à l'insertion professionnelle,
- Retour d'expérience, individuel et collectif, sur le stage du semestre 2,
- Enrichissement du curriculum vitae et de la lettre de motivation,
- Préparation à l'entretien d'embauche, simulation de recrutement.

Projets tutorés (Semestres 3 et 4)

Se reporter à la présentation et aux objectifs des projets tutorés décrits en rubrique 4.4.

Stage (Semestre 4)

Stage d'étude, d'une durée de huit ou neuf semaines.

• Compétences visées :

- Mise en pratique des connaissances acquises par l'étudiant,
- Réalisation d'une étude proposée par une entreprise sur un thème lié à la logistique ou au transport,
- Expérience d'un métier,
- Rédaction et soutenance d'un rapport de stage comprenant :
 - une présentation de l'entreprise (environnement externe, organisation interne),
 - une mise en situation de l'étude demandée par l'entreprise : contexte, objectifs, méthodologie retenue,
 - l'étude proprement dite, suivie d'un bilan précisant les conditions de faisabilité des solutions proposées par l'étudiant.